



FORMATION CONTINUE

# Normes de divulgation en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et ESG

## Contexte

Formation avancée en finance durable, offerte par Finance Montréal.

## Objectifs

- Familiariser les participants avec **les normes et les cadres internationaux** (tels que GRI, SASB, IFRS, TCFD, et TNFD) qui régissent la divulgation en matière de RSE et ESG dans un contexte d'investissement responsable ;
- Développer des compétences analytiques et pratiques pour intégrer efficacement la RSE et les normes internationales dans la prise de décision financière en entreprise et dans ses processus de divulgation ;
- Comprendre l'**importance de la gouvernance** dans la mise en œuvre des stratégies de RSE et ESG, et son influence sur les performances financières et les risques climatiques, de manière spécifique, ou de durabilité, de manière générale ;
- Explorer des études de cas pour illustrer l'application des normes et des pratiques en matière de RSE et ESG dans différents contextes d'affaires, en mettant l'accent sur la gestion des risques climatiques et de durabilité.

## Public cible

Cette formation s'adresse principalement à :

- **Professionnels de la finance** tels que les analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, conseillers en investissement, et autres acteurs du secteur financier qui désirent renforcer leurs connaissances en matière de divulgation RSE et ESG des entreprises ;
- **Responsables et chargés de reddition en RSE et ESG** au sein des entreprises qui souhaitent intégrer les normes de divulgation ESG dans leurs stratégies de développement durable ;

QUAND

**19 et 26 novembre, 3  
et 10 décembre 2024**

DURÉE

**8 heures**

LIEU

**Finance Montréal** SALLE  
MONT-ROYAL  
4, PL. VILLE-MARIE, SUITE 300  
MONTRÉAL H3B 2E7

Date limite d'inscription :  
**5 novembre 2024**

- **Auditeurs, consultants et conseillers en développement durable et en investissement responsable** qui accompagnent les organisations dans la mise en œuvre des pratiques ESG et la conformité aux normes internationales ;
- **Décideurs politiques et régulateurs** intéressés par la réglementation et les pratiques en matière de finance durable ;
- **Étudiants et universitaires** spécialisés en finance, économie, environnement ou développement durable, souhaitant acquérir une expertise plus pointue en matière de normes de divulgation RSE et ESG.

## Note

La documentation sera fournie sous format électronique, sur la plateforme Moodle.

## Contenu

Module 1 – Introduction au développement durable (DD) et à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Module 2 – Présentation des différentes normes de divulgation

Module 3 – Taskforce on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et changements climatiques

Module 4 – Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures (TNFD) et biodiversité

Module 5 – Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Module 6 – International Financial Reporting Standards (IFRS)

Module 7 – Les normes Global Reporting Initiative (GRI) et European Sustainability Reporting Standards (ESRS)

Module 8 – Gouvernance, performance et cibles

## Personne formatrice

Kais Bouslah

Élisabeth Lécuyer

Jérôme Petigny

Erica Coulombe

Mariel Langlois

Marie-Josée Privyk

Charles-Étienne Borduas

## Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 7 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

**Veillez noter que vous pouvez transférer votre inscription à une autre date une fois seulement.** Pour ce faire, vous devez nous avvertir par courriel au plus tard sept (7) jours avant le début de la formation de votre présente inscription.

## Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.